

Comprendre les influences sociétales

LA FILIÈRE FORÊT & BOIS

Comfluence est un cabinet de conseil en stratégie de communication et une agence d'influence. Spécialistes de la « transformation sociétale », nous accompagnons les filières et les grands groupes dans leur positionnement, leur image et leur influence, au service d'objectifs concrets. Depuis 10 ans, Comfluence a notamment placé le défi de l'automatisation et de la robotisation au cœur des enjeux médiatiques et des politiques publiques. Dans la filière Forêt-Bois, il a joué un rôle crucial, en particulier, dans la création du Comité Stratégique de filière Bois.

Régulièrement, Comfluence édite des notes de tendances confidentielles sur des secteurs clefs de l'économie française.

Forêt et bois, nouvelles cibles des activistes écologistes ?

Ces derniers mois, Comfluence a observé des signaux faibles, mais répétés, concernant la montée d'une critique sur les modes de gestion et de production des forêts françaises. Initialement limité à quelques milieux associatifs, en 2018, ce mouvement s'est franchement étendu dans la société civile et a gagné certains décideurs politiques.

À ce stade, la question de savoir si « forêt et bois, sont les nouvelles cibles des activistes écologistes » ne se pose déjà plus. Tous les éléments dont nous disposons accréditent que la réponse est positive.

Dans les prochaines années, nous estimons que toutes les conditions seront réunies pour que la filière Forêt-Bois subisse des attaques similaires (toutes proportions gardées) à celles que la filière viande doit affronter depuis quelques années de la part de mouvement tel que L214 et 26g life.

À terme, ses effets empêcheraient la pleine maîtrise des choix forestiers notamment sur les questions de plantations, de choix d'essences, de modes de coupes, voire de fiscalité... Gagnant la société civile, rien n'empêcherait que des positions jusque-là minoritaires influencent la décision publique et façonnent un environnement législatif et réglementaire plus contraignant.

Le danger est donc réel pour la filière Forêt-Bois. Nous considérons que, pris à la légère ou ignoré, ce mouvement pourrait rapidement créer un contexte médiatique, sociétal et économique négatif.

Dans cette note, nous décryptons ce mouvement à travers l'analyse du film « Le temps des forêts » (I) qui en cristallise les messages et les acteurs clefs. Nous revenons ensuite sur les éléments structurels plus anciens qui ont permis l'amplification du phénomène (II). Enfin, autour d'une fiction sociétale, nous analysons de manière prospective les conséquences négatives que la percée d'un tel mouvement entraînera fatalement sur la filière (III).

I. QUAND LE TEMPS DES FORÊTS... N'EST PLUS CELUI DES FORESTIERS

Le film « Le temps des forêts » est particulièrement pertinent à décrypter afin de comprendre les tendances à l'œuvre contre le modèle de gestion forestière français. Pas seulement parce que ce documentaire entérine une vision édénique de la forêt, celle d'un espace sacralisé sur lequel l'homme doit réduire au maximum ses interventions. Mais surtout, parce qu'il est un concentré des arguments forgés contre les acteurs de la filière Forêt-Bois et qu'il met en évidence les structures associatives qui les véhiculent.

Enfin, il est d'autant plus pertinent de procéder à ce décryptage que Comfluence détecte un moment fort où convergent des mouvances qui sont en passe d'inverser la perception et la vision de la forêt que la société française a forgée depuis plus de 50 ans.



Sorti en septembre 2018 et réalisé par François-Xavier Drouet, réalisateur engagé, ce film est un acte militant. Il contient en germe, tous les arguments contre lesquels la filière va devoir lutter dès à présent et dans les années à venir.

Des éléments de langage (soulignés) **apparaissent dès le synopsis** : « Symbole aux yeux des urbains d'une nature authentique, la forêt française vit une phase d'industrialisation sans précédent. Mécanisation lourde, monocultures, engrais et pesticides, la gestion forestière suit à vitesse accélérée le modèle agricole intensif. Du Limousin aux Landes, du Morvan aux Vosges, Le Temps des forêts propose un voyage au cœur de la sylviculture industrielle et de ses alternatives. Forêt vivante ou désert boisé, les choix d'aujourd'hui dessineront le paysage de demain. »

- **Le parallèle avec le modèle agricole intensif** : du point de vue de vos détracteurs, c'est évidemment un bon levier. La critique du modèle agricole intensif associé à une alternative (relative) a produit des effets majeurs en quelques années chez les agriculteurs, avec la conversion des terres (moins de 100 000 hec en 1995 à plus de 1,74 million hec certifiés bio, en 2017) et chez les consommateurs (les ventes de produits bio sont passées de moins de 900 Millions € en 1991 à plus de 8,3 Milliards en 2017). De la même manière ont été façonnées les politiques publiques agricoles, avec des impacts sur tous les intrants...

Aujourd'hui, les contempteurs de la filière peuvent recycler en direction de la gestion forestière toutes les grandes accusations pesant sur le modèle agricole : la mécanisation, les coupes rases, la monoculture, l'utilisation d'engrais et de pesticides, et plus généralement le non-respect de l'environnement, la modification des paysages et de l'écosystème. Paradoxalement, ce parallèle avec l'agriculture intensive donne un temps d'avance aux membres de la filière Forêt-Bois. Elle lui permet de s'inspirer de certaines des réponses apportées par la filière agricole, en les adaptant et les affinant.

- **La croyance en des modèles alternatifs est diffusée par des acteurs de plus en plus structurés** : le film montre les expériences menées par des forestiers privés que le réalisateur présente comme des alternatives à la « sylviculture industrielle », ce qu'elles ne peuvent objectivement être. De la même façon, en juillet dernier, l'hebdomadaire POLITIS a consacré sa Une (cf. annexes) à cet enjeu et expliquait qu'un groupement forestier dans le Morvan faisait exister une « alternative crédible et rentable à l'exploitation intensive de la forêt ». Le fait de retrouver un « wording » spécifique et des expressions prêtes à l'emploi, efficacement répétées, sont le marqueur d'un mouvement d'ensemble structuré.
- **La personnification de la forêt** : dans le film est progressivement installé le concept de personnification des forêts et des arbres. À plusieurs reprises, des images et des sons accréditent une forme de « **souffrance végétale** ». C'est le cas, lorsque l'on assiste au travail des engins automatisés dans les coupes, donnant un goût de « Temps modernes » au « Temps des forêts »... Le spectateur en viendrait à regretter cette froideur mécanique et se surprend à constater les effets dé-structurants des coupes rases sur les paysages. La forêt n'étant pas une culture agricole comme une autre, ses impacts visuels et environnementaux s'étalant sur plusieurs années, un public non averti peut parfaitement se ranger du côté d'une forme de bon sens, du côté d'une évidence qui considère que « décidément non, on ne doit plus accepter que la forêt soit coupée de cette manière aussi radicale ».

La percée de la théorie de la personnification des arbres a été notable avec le succès du livre du forestier allemand, « La vie secrète des arbres ». Cet ouvrage accrédite une forme d'intelligence et de communication entre les arbres. Quand bien même la « vie végétale » ne fait pas l'unanimité, chacun peut être sensible au concept de « patrimoine végétal », lequel serait à préserver au même titre que nos monuments.

Il ne faut donc pas être un citadin en mal de ruralité pour se sentir concerné par la gestion des forêts. De fait, cette vague montante est perceptible dans la presse quotidienne régionale. Confluence y a trouvé des dizaines d'articles (cf. annexes) consacrés à des protestations contre des coupes rases. Des oppositions locales fortes se font jour. En Ile-de-France, cette mobilisation a fait reculer l'Office National des Forêts (ONF) sur la pratique des coupes rases. **Il est notable de voir la représentation parlementaire se faire également l'écho de ces contestations.** Ainsi, dans le Nord, on a vu une députée LREM du Nord interpellé de façon virulente l'ONF à propos de sa gestion de la forêt de Mortmal. De même, le député France Insoumise, Ugo Bernalicis, a dénoncé dans l'hémicycle, « l'Etat qui détruisait ses forêts ».

- **Une dynamique créée avec la CGT ONF, un financement assuré par certains acteurs de la filière** : la promotion du film a été fortement soutenue par l'intersyndicale et la CGT de l'ONF. Ainsi, des manifestations devant le siège de l'Office figurent dans le documentaire où une place importante est donnée aux paroles syndicales dénonçant la « marchandisation » de cette structure.

Lors des différentes projections, Francois-Xavier Drouet a bénéficié du soutien des syndicalistes. Nous avons pu le constater lors d'une présentation dans le Sud de la France : plusieurs membres de la CGT ONF étaient présents dont certains ont pris la parole. Il faut noter qu'à cette même période se déroulait la « Marche pour la forêt » à l'initiative de l'intersyndicale de l'Office.

Le ton général du film étant très critique à l'égard de la filière et ne valorisant pas forcément les forestiers et la région Nouvelle Aquitaine, on pourrait penser que celle-ci n'a pas participé à son financement. En réalité, cette collectivité a bien apporté un financement. En arguant de cette subvention, le réalisateur a convaincu d'autres acteurs de la filière (à notre connaissance au moins un) d'apporter leur contribution. Bien entendu, aucun de ces financeurs n'a eu un droit de regard avant la sortie du documentaire.

II. DES MOUVEMENTS EN EXPANSION DEPUIS 2010

La cristallisation, ces derniers mois, de plusieurs actions et événements (pétitions, créations d'associations, articles de presse, film...) donne l'impression d'un phénomène émergent et récent. Ce serait oublier que ce mouvement est en réalité à l'œuvre depuis plus de dix ans. Il était assez aisé de tracer des liens entre une multitude de signaux faibles, dont voici certains rappelés.

- À partir des années 2008, s'est faite **une structuration associative**. À cette époque été lancé le Réseau des Alternatives Forestières, doté d'outils de communications performants. En 2013, l'association SOS Forêt a été créée sur les bases argumentaires identiques à celles qui prennent de l'ampleur aujourd'hui. Cette organisation se décline localement, comme en Bourgogne désormais.

En fin de compte, le fait de défendre une forêt française et de proposer un terrain de lutte local, plutôt qu'à des milliers de kilomètres pour des forêts tropicales, peut donner à chacun la possibilité d'avoir une action écologiste.

- La **montée en puissance médiatique** est flagrante avec une porosité forte dans les grands médias télévisés ainsi que la presse écrite nationale et locale. Cette percée contre la gestion forestière s'est faite d'autant plus facilement que les médias sont généralement assez ignorants de la réalité forestière, alors qu'ils sont bien sensibilisés à l'utilisation du bois.

Il serait intéressant de faire un travail de collecte exhaustif portant sur l'ensemble des articles et sujets traités dans les médias en 2017-2018, mettant en cause le mode de production des forêts. Nous gageons que leur nombre serait en forte augmentation d'une année sur l'autre, avec une tournure de plus en plus agressive s'agissant du ton.

En lien avec la structuration associative, notre veille sur la presse quotidienne régionale atteste que les actions locales et ponctuelles voient le jour et suscitent de véritables situations de crise (ce fut le cas, entre autres, pour les forêts de Retz, Mormal, Montmorency, La Coubre, ou encore de Carros).

- Une **préemption de la thématique forestière dans le grand public** par des intellectuels et des experts. La sortie d'ouvrages grand public nourrissent l'imaginaire d'un monde où les arbres et les forêts sont essentiels et doivent être protégés. Citons quelques exemples d'ouvrages parus récemment : « Un an dans la vie d'une forêt » ; « Agir ensemble en forêt » sur un mode activiste ; « La vie secrète des arbres » qui a connu un grand succès en librairie ; « L'arbre monde » un roman qui a reçu le grand prix de littérature américaine qui tourne autour d'un séquoia menacé en Californie...

Le constat global que nous dressons est celui de l'installation dans le paysage médiatique et sociétal d'un concept de « forêt re-sacralisée ». Tout à la fois ancrée dans un archaïsme primordial et édénique (donc reliée au passé) et associée un espace vital pour l'environnement, le climat (donc enjeu d'avenir).

Faute de préempter franchement un discours environnemental et écologique, la filière Forêt-Bois n'a pas profité (du moins pour l'instant) d'un mouvement qu'elle aurait pu canaliser, reprendre à son compte pour mieux valoriser son action. Pire, celui-ci se retourne aujourd'hui contre elle.

Jusqu'à présent déstabilisée, la filière n'a pas su créer le contre mouvement propre à reprendre le leadership sur l'image de la forêt et éviter qu'un paradigme contraire ne s'impose. Pour essayer d'envisager cette nouvelle phase et de s'y préparer le mieux possible, il fallait avoir le courage et l'imagination d'écrire un scénario noir.

III. LE SCENARIO NOIR QUI PEUT FRAPPER LA FILIÈRE

Nous avons imaginé que le discours des opposants, pour l'instant marginal, s'installe. Qu'il devienne un jour dominant. Quelles seraient alors les conséquences concrètes pour la filière ?

Ecrivons un scénario noir et... faisons un cauchemar : nous sommes en 2032, après des campagnes populaires contre les coupes d'arbres, soutenues par de nombreux politiques, le paradigme de la « forêt sacralisée » s'est imposé. Il s'agit des vastes espaces forestiers qui ne sont désormais plus considérés comme des zones de production, mais comme des lieux ouverts, à préserver et à entretenir, sans les bouleverser.

De fait, dans les forêts sous gestion de l'Etat, toute coupe rase est interdite. Des restrictions fortes ont été aussi prises par les pouvoirs publics en ce qui concerne les forêts privées. Les plantations sont fortement contrôlées et il est impossible de privilégier une seule essence. Les essences indigènes doivent être favorisées, toutefois quelques dérogations sont accordées avec parcimonie du fait du changement climatique. Peu à peu, les grands espaces plantés de Douglas ont progressivement disparu. Avec la raréfaction des coupes rases, le recours aux grands engins n'est plus de mise. Pourtant, les bûcherons peinent à recruter pour faire face aux nouvelles demandes, le métier reste d'une grande pénibilité et peu attractif.

Avec la suppression des coupes rases, ONF et forestiers privés ne peuvent plus fournir le marché français. Les dernières scieries ont presque toutes fermé et celles qui restent ont un caractère artisanal et non industriel. Les écologistes relativisent la situation en rappelant que grâce à de nouvelles matières écologiques et à la puissance du recyclage des anciens bois, les experts assurent que nous n'avons plus besoin de produire autant que par le passé pour répondre aux besoins du bâtiment et de l'industrie du meuble.

Quant aux feux de cheminées, ils ont définitivement été interdits après la présidentielle de 2022, la Mairie de Paris ayant ouvert la voie dès 2020. Les centrales de biomasse, un temps soutenues dans le cadre de l'expansion des énergies renouvelables, ont toutes été fermées. D'ailleurs, la plus emblématique, lancée à la fin des années 2010 n'a vécu qu'une longue liste de polémiques et n'a jamais trouvé sa vitesse de croisière.

Les forêts ont été reconnues dans la loi comme un bien commun. La France a d'ailleurs fait classer ses massifs forestiers par l'UNESCO qui contrôle aussi leur situation. Au prétexte qu'il s'agit là d'un des plus anciens domaines régaliens de l'Etat, une députée vient de déposer une proposition de loi visant à nationaliser les propriétés supérieures à 50 hectares. Si le débat risque d'être vif au parlement, les observateurs n'excluent pas que ce texte soit finalement voté avec le soutien de la majorité.

Parallèlement, la position des forestiers privés a été sévèrement attaquée. Si les coupes rases ont été interdites, le non entretien des forêts est sévèrement sanctionné du fait des risques

d'incendies. Des amendes de plusieurs milliers d'euros sont infligées aux propriétaires qui ne réalisent pas les travaux nécessaires.

Fiscalement parlant, la forêt a perdu une grande partie de ses avantages. Alors que 25% des sommes investies dans les forêts pouvaient être déduites de l'IRPP, ces réductions ont été progressivement supprimées. Les avantages liés aux successions ont fait quant à eux les frais de la grande réforme fiscale de 2023, après la présidentielle, dont les niches étaient les premières cibles.

Face à ces bouleversements, la filière réfractaire mais trop gauloise, n'a pas su apporter une réponse forte et coordonnée. Les campagnes de promotion de l'usage du bois dans la construction n'ont en fait pas joué en faveur de l'image de la forêt française. Durant plusieurs décennies, les mouvements associatifs en faveur de la sanctuarisation des forêts ont avancé leurs pions progressivement, sans jamais voir leurs arguments contestés.

Ainsi, en moins de deux décennies, la forêt est passée d'un lieu de production à un espace de protection. Poussés par une opinion publique elle-même convaincue par quelques activistes bien organisés, les pouvoirs publics ont détricoté radicalement le tissu de mesures favorables. À la décharge de l'Etat, il faut admettre qu'aucun haut fonctionnaire ou décideur politique n'avait jamais cru au potentiel de la filière Forêt-Bois.

La suite logique était que les forêts n'aient plus seulement comme administration de tutelle l'Agriculture. Le ministère de la Culture, moteur dans le classement de ces espaces au titre de l'Inventaire de Monuments et Forêts historiques, l'est devenu également.

D'ailleurs, l'allocution prononcée par la Présidente hier est sans équivoque sur la position de l'Etat : « En 2032, la France doit maintenir son rang de puissance touristique de premier plan. Ses monuments et ses forêts protégées lui confèrent une renommée internationale. Je dis donc aux fossoyeurs de ce beau patrimoine végétal, qu'ils doivent chercher ailleurs qu'en France le bois que nous garderons sur pied. »

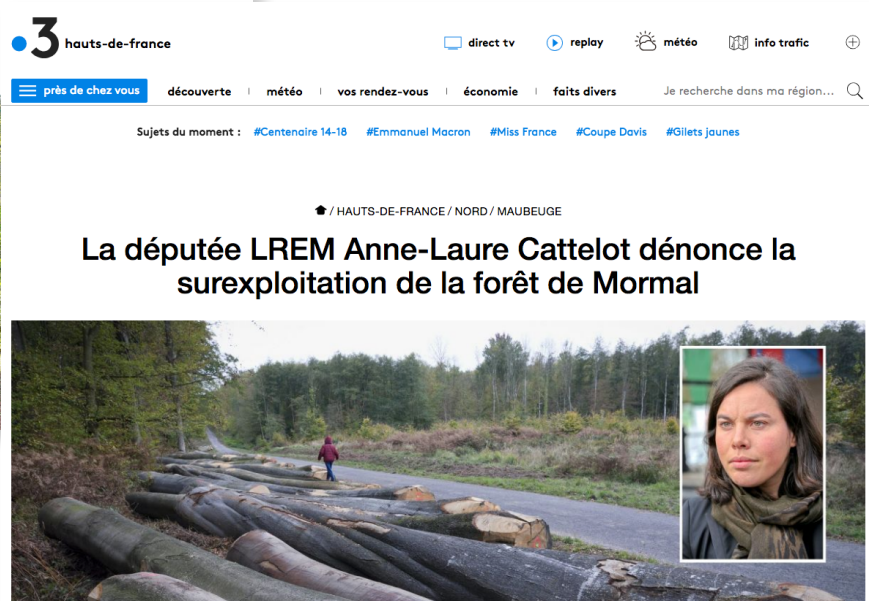
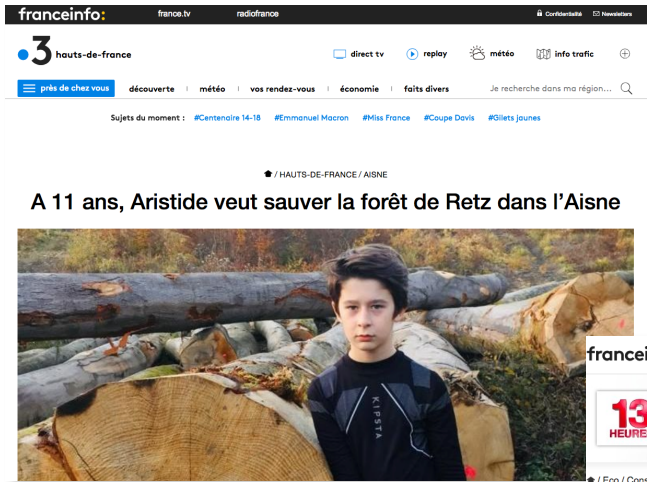
S'agit-il vraiment d'un scénario noir ? En finissant de rédiger cette note de tendance, nous ne pouvons exclure que plusieurs des points que nous soulevons ne soient repris dans les années à venir. Tous les signaux faibles sont là pour démontrer que la situation peut évoluer en défaveur de la filière.

D'après Comfluence, il est crucial que des réponses fortes et efficaces soient construites sans tarder. Elles sont dépendantes d'évolutions propres à la filière.

Cela exige une prise de conscience, un alignement des acteurs et un autre mode de communication et d'influence que celui déployé depuis quelques années.

L'avenir de la forêt en France s'écrit maintenant. C'est aux décideurs de la filière bois d'en être les auteurs ; faute de quoi, ils en seront les spectateurs puis les victimes.

ANNEXES



ACCUEIL / POLITIQUE

Non, la France ne "détruit" pas ses forêts comme l'affirme l'insoumis Ugo Bernalicis

08h00, le 3 décembre 2018

Par **Géraldine Woessner**

PREMIUM JDD LE VRAI DU FAUX - Le député insoumis Ugo Bernalicis s'en est pris cette semaine à l'Assemblée à l'Etat qui "détruit" les forêts françaises. Sauf que ce constat est loin de la réalité.



Environnement

Les forêts de douglas rendent-elles imbuvable l'eau du robinet en Limousin ?

GUÉRET ÉCONOMIE SANTÉ ENVIRONNEMENT AGRICULTURE CREUSE

Publié le 09/07/2018 à 14h12



« Autour de nous, à vol d'oiseau, la forêt de douglas est partout. Il y avait que des chênes et des châtaigniers, tout a été arraché et planté en douglas », regrette Jean-Louis Caze. Cet habitant de Vidallat est très préoccupé par l'intensification de la monoculture en douglas et de ses conséquences

LIRE LE JOURNAL

LES + PARTAGÉS

1 Santé Malgré les risques pionniers du cannabis "relaxant" se sont les depuis la Creuse en

2 Environnement Pour les lingettes, huiles et solvants dans les est une catastrophe écologique

3 Rétro Ces personnalités marquées 2018 : votez l'Auvergnat ou l'Auvergnat

Agir ensemble en forêt

Guide pratique, juridique et humain

Pascale Laussel, Marjolaine Boitard, Gaëtan du Bus de Warnaffe

Nous sommes toutes et tous attachés aux forêts. Mais nous ignorons bien souvent que cet écosystème qui régule le climat, les eaux et jusqu'à notre propre bien-être, est aujourd'hui menacé. Dans la lignée de l'agriculture intensive, les monocultures dégradent les forêts en réduisant la biodiversité tandis que les intrants chimiques et la mécanisation lourde détruisent la vie des sols. Alors qu'une poignée d'acteurs concentre le pouvoir, les emplois et les savoir-faire s'étiolent.

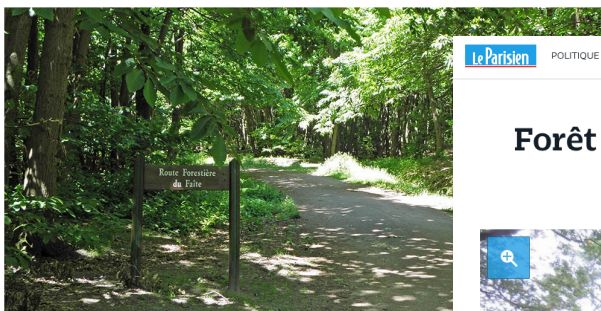
ACCUEIL PRE-RÉGIONS

ACTUALITÉ DES MARCHÉS PUBLICS

03 MINUTES

Mobilisation tous azimuts pour « sauver » la forêt de Montmorency

FLORENCE RENARD-GOURDON | Le 10/10 à 08:00 | Mis à jour le 11/10 à 11:13



Forêt de Sénart : l'ONF met fin aux coupes rases

Île-de-France & Oise Essonne | Laurent Degradi | 12 octobre 2017, 13h12



Politis

LE KIOSQUE SOUTENIR DÉCOUVRIR AVEC POLITIS L'AGENDA

Q 🔊 🧑 S'IDENTIFIER 🛒

ABONNEMENTS

🏠 ÉDITORIAL · POLITIQUE · MONDE · SOCIÉTÉ · ÉCOLOGIE · ECO/SOCIAL · CULTURE · IDÉES · TRIBUNES · MÉDIAS · DOSSIERS

PAR ERWAN MANACH
#FORÊT #ARBRE



ARTICLE PARU
DANS L'HEROD N° 1513-1514-1515
DU 2018-07-25 17:30:51

VOIR LE SOMMAIRE

PHOTO : UN CHANTIER DE RECONVERSION SYLVICOLE DANS LE MORVAN, EN 2016.
CRÉDIT : PHILIPPE DESMAZES

S'ABONNER

Pionniers de la sylviculture douce

Dans le Morvan, un groupement forestier démontre qu'il existe une alternative crédible et rentable à l'exploitation intensive de la forêt, qui malmène les sols et les paysages.

C'est un bois touffu, d'apparence ordinaire, au bord d'une petite route goudronnée, qui noue la gorge de Lucienne Haese. Cette femme bouillonnante au verbe précis est soudain saisie d'émotion devant la beauté de cette forêt vivante – miracle simple de la nature qui travaille. Elle est emplie de fierté, surtout, de voir ce qu'a accompli le Groupement forestier pour la sauvegarde des feuillus du Morvan, dont elle est la figure de proue : exploiter cette parcelle de forêt sans en compromettre l'attrait touristique ni la richesse écologique.

Pour apprécier la splendeur de ce bout de forêt et des 300 hectares que le groupement possède et exploite, il faut d'abord emprunter une route qui serpente entre les collines du Morvan (Bourgogne) et rouler un moment pour voir l'autre sylviculture : celle qui coupe des forêts de feuillus à ras pour planter des rangées de résineux. Qui partage le panorama en tronçons à l'équerre, déclinant autant de nuances de vert selon l'âge des arbres. Et qui épargne encore l'horizon proche des 40 000 habitants d'Autun, la sous-préfecture de Saône-et-Loire, au grand soulagement de ces derniers.

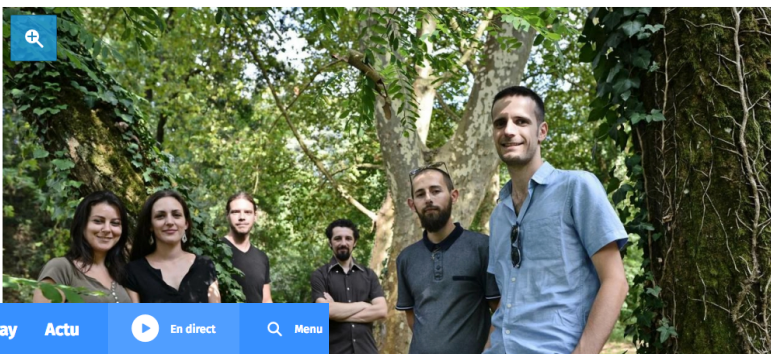
Le Parisien

POLITIQUE ECO SOCIÉTÉ FAITS DIVERS MA VILLE SPORTS LOISIRS

M'ABONNER

Ils veulent planter une forêt de 30 000 arbres dans le Tarn

🏠 > Société | Julie Rimbart | 24 septembre 2018, 11h22 | 📱 🗨️ 2



Europe 1

Programmes et podcasts

Replay

Actu

En direct

Menu

Politique International Sport Médias Culture Économie Société Développement personnel Santé Hello Demain

ACCUEIL / SOCIÉTÉ

Malforestation et surexploitation du bois : sommes-nous en train de tuer nos forêts ?

© 13h22, le 14 septembre 2018

3 nouvelle aquitaine

NOUVEAU

direct tv NoA

direct tv france3

replay

météo

info trafic

près de chez vous

économie | politique | société | faits divers | sport | culture

Je recherche dans ma région...

Sujets du moment : #AFFAIRE DU "BÉBÉ DU COFFRE" #VOS PROGRAMMES NoA #GUERRE 14-18 #REVOIR LES JT #FAITS DIVERS

📍 / NOUVELLE-AQUITAINE / CHARENTE-MARITIME

Forêt de la Coubre : les dangers de la surexploitation





[Accueil](#) > [News](#) > [Environnement](#) > [Ressources naturelles](#) > [\[INFOGRAPHIE\] La France détient la 4e forêt européenne, mais elle la sous-exploite](#)

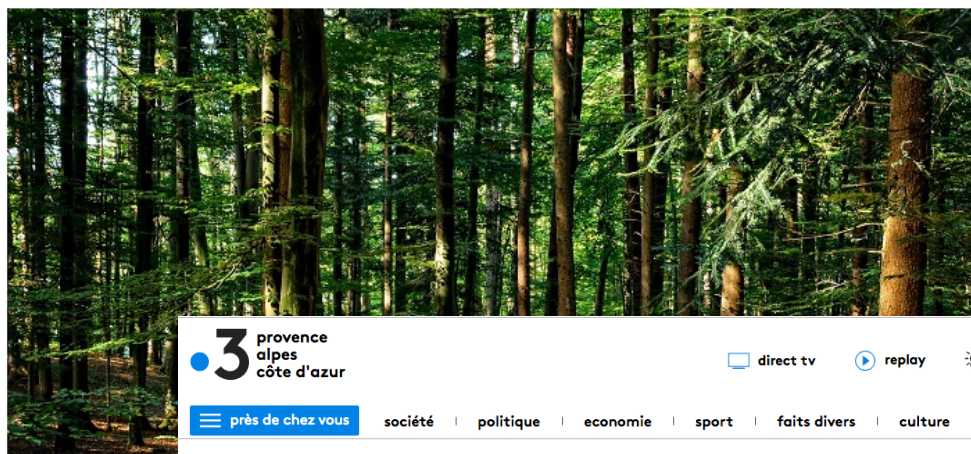


Publié le 03 juillet 2018

ENVIRONNEMENT

[INFOGRAPHIE] LA FRANCE DÉTIENT LA 4E FORÊT EUROPÉENNE, MAIS ELLE LA SOUS-EXPLOITE

Pourquoi importer du bois, parfois exploité illégalement, alors que nous détenons l'une des plus grandes forêts d'Europe ? La forêt française, qui couvre près d'un tiers du territoire métropolitain, pourrait être plus largement sollicitée car aujourd'hui le taux de bois récolté et commercialisé est bien inférieur au taux de renouvellement biologique des arbres.



3 **provence
alpes
côte d'azur**

direct tv

replay

météo

info trafic



près de chez vous

société

politique

economie

sport

faits divers

culture

Je recherche dans ma région...



Sujets du moment : [#Immeubles effondrés à Marseille](#) [#Gilets jaunes](#) [#Pollution](#) [#Faits divers](#) [#Infos insolites](#)

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR / ALPES-MARITIMES

Un collectif lance une pétition contre le “massacre” de la forêt de Carros dans les Alpes-Maritimes

